



MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
ET DE L'ALIMENTATION

*Liberté
Égalité
Fraternité*

RÉFÉRENTIEL DE FORMATION



Classe de seconde professionnelle
Services aux personnes
et aux territoires

ANNEXE I

REFERENTIEL DE FORMATION CLASSE DE SECONDE PROFESSIONNELLE « SERVICES AUX PERSONNES ET AUX TERRITOIRES »

Architecture de la classe de seconde professionnelle « Services aux personnes et aux territoires »

La classe de seconde professionnelle est la première année du cursus de préparation en 3 ans du baccalauréat professionnel par la voie scolaire.

Module d'enseignement général

4 modules d'enseignement général en cohérence avec l'architecture proposée en baccalauréat professionnel.

EG1: Interprétation de phénomènes variés à l'aide de démarches et d'outils scientifiques	115 h
EG2 : Construction d'une culture humaniste	90 h
EG3 : Développement d'une identité culturelle ouverte sur le monde	110 h
EG4 : L'expérience du vivre et de l'agir ensemble dans le respect de l'autre	105 h

Modules d'enseignement professionnel

EP1 Les besoins de la personne	75h
EP2 Les structures et les organisations de services aux personnes	60h
EP3 Le confort des personnes	180 h

Activités pluridisciplinaires

Elles sont mises en œuvre dans le module EP1 (biologie-écologie, ESF et ESC) et dans le module EP2 (histoire - géographie et ESC) pour un volume horaire de 30 heures.

Cette classe de seconde est une formation professionnalisante.

L'architecture de la formation proposée témoigne de l'importance particulière donnée à la formation professionnelle.

La formation se déroule sur 36 semaines, se répartissant en cinq ensembles distincts :

- 30 semaines, soit 870 heures d'enseignement en établissement comprenant : l'enseignement général (4 modules de 405 heures au total), l'enseignement professionnel (3 modules de 345 heures au total dont 30 heures pour les activités pluridisciplinaires), l'enseignement à l'initiative des établissements de 120 heures,
- 1 semaine (ou son équivalent en temps) de stage collectif pour l'éducation à la santé et au développement durable,
- 1 semaine (ou son équivalent en temps) pour la mise à niveau des élèves,
- 1 semaine (ou son équivalent en temps) pour la réalisation de travaux pratiques renforcés,
- 4 à 6 semaines de stages individuels et/ou collectifs en milieu professionnel, dont 3 prises sur la scolarité, complétées d'1 à 3 semaines prises sur les congés scolaires.

Enseignements à l'initiative de l'établissement

L'organisation de ces enseignements est pilotée par l'établissement selon un projet pédagogique construit par l'équipe pédagogique de l'établissement et validé par le Conseil d'Administration.

Visées

- consolidation de compétences méthodologiques : lecture de consignes, gestion de la trace écrite, organisation du travail, autonomie, appropriation de l'outil documentaire...

- consolidation de compétences civiques, sociales et professionnelles : droits de l'homme, citoyenneté, vie en société, respect d'autrui, projet sportif et/ou culturel; débats sur choix techniques.... L'enseignement moral et civique (EMC) s'inscrit dans le cadre des EIE à une hauteur de au moins 15 heures et contribue au développement des compétences citées.

- orientation, projet individuel et professionnel de l'élève, aide à la réussite, aide individualisée...

Ces enseignements contribuent à l'individualisation de la formation.

Stage collectif éducation à la santé et au développement durable

Le stage collectif (une semaine ou son équivalent fractionné, non pris sur les semaines de stage) fait partie intégrante de la formation et vise l'éducation à la santé, à la sécurité, et au développement durable en mettant l'accent sur l'action et une démarche de projet. Les deux thématiques développées, il poursuit des objectifs communs :

- induire une réflexion sur les conduites et les pratiques individuelles ou collectives,
- favoriser un comportement responsable dans la vie personnelle et professionnelle.

La sensibilisation des élèves aux dangers, aux risques professionnels et à leur prévention est aussi réalisée à travers les modules EP1 EP2 et EP3 et les périodes en milieu professionnel.

Quant au développement durable, il est pris en compte dans trois composantes économique, sociale et environnementale dans l'ensemble des modules concernés, et plus particulièrement à travers la mise en œuvre des activités professionnelles.

Le stage collectif permet la réflexion et la mise en œuvre d'une action dans un cas concret, en lien ou non avec le domaine professionnel.

L'implication de l'ensemble de la communauté éducative constitue un atout pour la réussite du projet mis en œuvre dans le cadre du stage collectif.

Le choix des thématiques et les compétences à développer seront raisonnées sur l'ensemble du cursus.

Mise à niveau des élèves

Potentiel de 30h, à organiser avec des procédures les plus individualisées possibles selon la progression des enseignements (tutorat, suivi d'un travail personnel particulier...).

La famille de métiers

Le champ professionnel

L'enseignement professionnel en seconde professionnelle a deux objectifs :

- faire découvrir le contexte de l'acte professionnel et les enjeux liés aux services aux personnes.
- faire acquérir un début de professionnalisation au niveau 3.

Il comprend une formation en établissement et en milieu professionnel.

[La formation en établissement :](#)

Les modules EP1 et EP2 visent un objectif de découverte du secteur professionnel des services aux personnes et aux territoires. Le module EP3 aborde la professionnalisation de la spécialité du baccalauréat professionnel préparé.

Les équipes pédagogiques construisent une progression en s'appuyant sur des modalités variées : cours, travaux pratiques, activités pluridisciplinaires, actions de coopération internationale, stages d'une durée de 4 à 6 semaines, visites de foires et salons professionnels, interventions de professionnels, voyages d'études, etc.

Ces modalités doivent être les plus concrètes possibles et privilégier les ressources locales, en particulier celles de l'établissement.

Module EP1 : Les besoins de la personne

Ce module permet d'avoir une vision globale de la personne afin de repérer ses besoins. Il concourt à l'acquisition d'un langage précis et de méthodes d'observation, de travail et de communication, dans le respect des règles de l'éthique.

Module EP2 : Les structures et les organisations des services aux personnes

Ce module permet d'appréhender les contextes de la ruralité dans lesquels s'exercent les activités de services aux personnes. Il permet de découvrir le secteur des services aux personnes et leurs spécificités dans les territoires ruraux.

Module EP3 : Le confort des personnes

Ce module permet un début de professionnalisation. L'enseignement s'appuie sur des mises en situations concrètes et signifiantes. Celles-ci peuvent aussi intégrer des activités d'éducation au développement durable et privilégier des démarches de projet. Ce module doit permettre aux apprenants de s'adapter aux diverses situations professionnelles rencontrées en collectivité ou à domicile, dans le domaine de la restauration et du confort matériel auprès des personnes. Dans cette perspective, les mises en situations professionnelles (observations, travaux pratiques), occupent une place essentielle, en lien avec les stages et les travaux pratiques encadrés.

La pratique professionnelle

Les travaux pratiques encadrés :

Les travaux pratiques encadrés sont mis en œuvre avec le module EP3 : il s'agit de séquences de travaux pratiques choisies et mises en œuvre par l'établissement, pouvant être fractionnées, réalisées sur tout ou partie de l'année, ou groupées sur une semaine complète. Cette activité professionnelle encadrée permet une mise en situation dans un contexte plus professionnalisé et prépare au stage individuel.

La formation en milieu professionnel :

Durée

La formation professionnelle comprend des périodes de stages obligatoires d'une durée de 4 à 6 semaines dont 3 sont prises sur la scolarité et au moins 4 sont réalisées en individuel.

Objectifs

1. La découverte des réalités professionnelles,
2. Développement pratique de savoir-faire : savoir-faire gestuels et utilisation de matériels,
3. Développement pratique d'un savoir-être spécifique répondant aux exigences du monde professionnel : respect de l'éthique, des consignes, travail en équipe etc...,
4. L'acquisition de l'autonomie,
5. Le développement des capacités d'observation et de compréhension des situations concrètes.

Lieux

Les stages se déroulent dans des structures professionnelles en mesure de proposer des activités concrètes aux stagiaires.

Pour l'organisation des stages, les équipes veillent au respect des règles en vigueur.

En classe de seconde professionnelle, les périodes de formation en milieu professionnel ont lieu obligatoirement en structures. Parmi les 6 semaines possibles de formation en milieu professionnel, 4 semaines se déroulent obligatoirement dans le secteur des services aux personnes fragiles. Le secteur d'activité pour les deux autres semaines de formation en milieu professionnel est laissé à l'initiative de l'établissement. Les scolaires devront réaliser des périodes de formation en milieu professionnel auprès de deux types de publics :

-la petite enfance et l'enfance (0-6ans),

-un autre public fragile (personne malade, personne handicapée, personne âgée dépendante...) Les lieux de stages sont multiples et en relation avec le public accueilli : par exemple, les haltes-garderies, les écoles maternelles, les centres éducatifs, les hôpitaux, les instituts médico-éducatifs, les structures de travail protégé, les EHPAD...

Pour toutes les activités en entreprise, il convient de se référer à la Note de service DGER/SDPFE/2017-216 du 10 mars 2017 : Périodes de formation en milieu professionnel, stages et autres séquences en milieu professionnel des élèves et étudiants de l'enseignement et de la formation professionnelle agricoles.

Modules de formation

Module EG1

Interprétation de phénomènes variés à l'aide de démarches et d'outils scientifiques

Finalités de l'enseignement

La classe de seconde est une propédeutique au cycle terminal du baccalauréat professionnel afin de donner de la cohérence sur les trois années de formation. L'enseignement du module EG1 permet l'acquisition progressive d'une culture scientifique et le développement de l'esprit critique afin d'éclairer les choix citoyens sur des questionnements autour d'enjeux du monde actuel parmi : santé, alimentation, eau, énergie, biodiversité. L'enseignement vise à l'acquisition des étapes de la démarche scientifique en s'appuyant sur une pratique expérimentale, l'usage et le traitement de données numériques et d'informations ainsi que l'exploitation de modèles. Le développement de compétences transversales doit permettre à l'apprenant de s'adapter à l'évolution des métiers, d'envisager une poursuite d'études et de se former tout au long de la vie. Les situations d'enseignement proposées sont simples en classe de seconde et se complexifient au fil des années.

Disciplines mobilisées

Disciplines	Volumes horaires
Physique-Chimie	30 h
Maths	60 h
Biologie-Ecologie	15 h
TIM	10 h

Module EG2

Construction d'une culture humaniste

Finalités de l'enseignement

Cet enseignement se situe dans le droit fil du socle commun de connaissances, de compétences et de culture. Il constitue une année de consolidation des acquis du collège et prépare l'atteinte des capacités du cycle terminal. Ainsi permet-il la découverte et la compréhension de faits s'inscrivant dans le temps et l'espace ; il développe une ouverture d'esprit qui permet d'acquérir différentes visions du monde. A cette fin, on développe des savoir-faire et des méthodes d'analyse, en utilisant des outils documentaires de nature différente (cartes, textes, documents iconographiques, etc.).

Cet enseignement contribue à développer la maîtrise de la langue, les capacités de lecture, d'écriture et d'expression orale, ainsi que la culture littéraire ; il participe également à la formation d'un citoyen qui se construit dans la confrontation aux autres, à leurs expériences et à leurs valeurs.

Disciplines mobilisées

Disciplines	Volumes horaires
Histoire-Géographie	30 h
Lettres	60 h

Module EG3

Développement d'une identité culturelle ouverte sur le monde

Finalités de l'enseignement

La classe de seconde professionnelle voit l'horizon familial de l'apprenant s'élargir par l'exploration de deux domaines structurant les enseignements : le domaine de la vie sociale, économique et culturelle et celui de la vie professionnelle. L'étude d'une langue vivante permet une découverte de l'altérité et de la diversité culturelle au-delà du cercle d'influence de la langue maternelle.

L'enseignement du module EG3 permet à l'apprenant d'acquérir de nouveaux repères artistiques, culturels, linguistiques et médiatiques, de s'éveiller à l'environnement socio-économique dans lequel il évolue et de découvrir le monde du travail, en l'interrogeant sous des angles différents (culturel, social, économique et médiatique).

Disciplines mobilisées

Disciplines	Volumes horaires
SESG	30 h
ESC	20 h
LV	60 h

Module EG4

L'expérience du vivre et de l'agir ensemble dans le respect de l'autre

Finalités de l'enseignement

Cet enseignement s'inscrit dans le cadre d'un parcours global de formation en lien avec les enjeux d'intégration citoyenne, l'appropriation du principe de laïcité, mais aussi avec les attentes des milieux professionnels et sociaux. Dans la continuité des objectifs poursuivis dans le cadre du socle commun et en vue de l'acquisition de la capacité à agir collectivement dans des situations sociales et professionnelles visée par le cycle terminal du bac professionnel, la classe de seconde doit permettre aux apprenants de développer des projets mettant en œuvre :

- Des expériences motrices variées
- Des compétences méthodologiques dans la conduite collective de projets
- Des stratégies collaboratives
- L'appropriation d'outils et de démarches numériques permettant une communication universelle, autonome, raisonnée et responsable

Disciplines	Volumes horaires
EPS	60 h
ESC	10 h
TIM	20 h
EMC/EIE	15 h

Module EP1

Les besoins de la personne

Objectif général : Repérer les besoins de la personne

Objectifs du module	Discipline	Horaire	Pluri
Présenter l'organisation et les fonctions de l'être humain	Biologie-écologie	30h	20h
Identifier les caractéristiques des bénéficiaires des services aux personnes			
Etablir une communication dans le cadre d'une intervention d'aide aux personnes	ESF	45h	ESF Biologie-écologie ESC

Module EP2

Les structures et les organisations des services aux personnes

Objectif général

Situer les organisations et les services aux personnes dans leur territoire d'insertion

Objectifs du module	Discipline	Horaire	Pluri
Caractériser un territoire rural	Biologie-écologie	15h	10h
Caractériser les types de structures et de services aux personnes			
	ESF	30h	Histoire- Géographie ESC
	ESC	15h	

Module EP3

Le confort des personnes

Objectif général

Réaliser des services visant au bien-être et à la sécurité des personnes

Objectifs du module	Discipline	Horaire
- Participer à la restauration des personnes	Physique-Chimie ESC ESF	15h 30h 135h
- Assurer le confort matériel et la sécurité des personnes		
- Maîtriser les règles de prévention pour le confort des personnes		
- Participer à l'animation et à l'encadrement d'activités auprès de personnes fragiles		

Les unités de formation :

Module EG1

Interprétation de phénomènes variés à l'aide de démarches et d'outils scientifiques

Finalités de l'enseignement

La classe de seconde est une propédeutique au cycle terminal du baccalauréat professionnel afin de donner de la cohérence sur les trois années de formation. L'enseignement du module EG1 permet l'acquisition progressive d'une culture scientifique et le développement de l'esprit critique afin d'éclairer les choix citoyens sur des questionnements autour d'enjeux du monde actuel parmi : santé, alimentation, eau, énergie, biodiversité. L'enseignement vise à l'acquisition des étapes de la démarche scientifique en s'appuyant sur une pratique expérimentale, l'usage et le traitement de données numériques et d'informations ainsi que l'exploitation de modèles. Le développement de compétences transversales doit permettre à l'apprenant de s'adapter à l'évolution des métiers, d'envisager une poursuite d'études et de se former tout au long de la vie. Les situations d'enseignement proposées sont simples en classe de seconde et se complexifient au fil des années.

Attendus de la formation

Les notions abordées dans le champ du numérique sont à mettre en lien avec le DIGCOMP et sa déclinaison française le CRCN afin de commencer à préparer au mieux les apprenants à la certification Pix qui intervient en fin de classe de terminale.

Interpréter des faits en s'appuyant sur une ou des étapes de démarche scientifique

- Appropriation guidée, à partir d'un contexte, d'un problème ou de questionnements
- Raisonnement scientifique pour proposer quelques étapes d'une stratégie de résolution
- Réalisation d'une ou des étapes de la démarche proposée par l'apprenant ou par le professeur
- Exploitation, éventuellement guidée, de données et de résultats obtenus par l'apprenant ou communiqués par le professeur

Analyse d'un phénomène dans son contexte

- Appropriation d'un contexte
- Traduction du phénomène en langage mathématique

Traitement des données adapté à un contexte et un phénomène étudié

- Utilisation d'indicateurs statistiques de position et de dispersion
- Utilisation des fonctionnalités de base du tableur

Exposition des données adaptée au contexte et représentative du phénomène étudié

- Représentation de données non spatialisées par création de graphiques simples

Utilisation d'un modèle adapté au phénomène étudié

- Situations de proportionnalité
- Utilisation de représentations géométriques
- Ajustements affines et modèles continus de fonctions
- Modèles probabilistes

Validation d'une conjecture ou d'une théorie

- Pertinence du modèle
- Interprétation, analyse des résultats

Communication / diffusion de la réponse

- Représentation/restitution

Module EG2

Construction d'une culture humaniste

Finalités de l'enseignement

Cet enseignement se situe dans le droit fil du socle commun de connaissances, de compétences et de culture. Il constitue une année de consolidation des acquis du collège et prépare l'atteinte des capacités du cycle terminal. Ainsi permet-il la découverte et la compréhension de faits s'inscrivant dans le temps et l'espace ; il développe une ouverture d'esprit qui permet d'acquérir différentes visions du monde. A cette fin, on développe des savoir-faire et des méthodes d'analyse, en utilisant des outils documentaires de nature différente (cartes, textes, documents iconographiques, etc.).

Cet enseignement contribue à développer la maîtrise de la langue, les capacités de lecture, d'écriture et d'expression orale, ainsi que la culture littéraire ; il participe également à la formation d'un citoyen qui se construit dans la confrontation aux autres, à leurs expériences et à leurs valeurs.

Attendus de la formation

L'enseignement vise à permettre aux apprenants de mobiliser des références et des démarches pour identifier et analyser des faits historiques et géographiques et pour interpréter des œuvres littéraires et artistiques et exprimer une émotion, un avis.

Analyse du rôle des hommes et des femmes dans les bouleversements du monde (fin XVIII°-début XX°)

L'Amérique et l'Europe en révolution (1760-1804)

Etude de deux situations au moins parmi les suivantes :

- La Révolution américaine (1775-1787)
- La Révolution française (1789-1799)
- La Révolution de Saint-Domingue (1791-1804)

Traitement général du thème : L'Amérique et l'Europe en révolution (1760-1804)

Hommes et femmes au travail en métropole et dans les colonies françaises (XIX^e, milieu XX^e)

Etude de deux situations au moins parmi les suivantes :

- Paysans et paysannes au village, en France au XIX^e siècle
- Etre ouvrier/ouvrière en France au XIX^e siècle
- Travailler dans les colonies françaises au XIX^e siècle

Traitement général du thème : Hommes et femmes au travail en métropole et dans les colonies françaises (XIX^e, milieu XX^e)

Analyse, à des échelles variées, des relations entre sociétés et territoires

Diversité des territoires ruraux français

Etude de deux situations au moins parmi les suivantes :

- Entre ville et campagne, exemple d'un espace périurbain en France
- Entre déprise et renaissance, exemple d'un espace rural peu dense
- La multifonctionnalité, exemple d'un espace agricole

Traitement général du thème : Diversité des territoires ruraux français

Les sociétés et les risques

Etude de deux situations au moins parmi les suivantes :

- Etude contextualisée d'un risque naturel
- Etude contextualisée d'un risque technologique
- Approche comparée d'un risque du même type dans un pays développé et un pays en développement

Traitement général du thème : Les sociétés et les risques

Interprétation de textes et de documents variés

- Genres littéraires majeurs
- Écrits fonctionnels et sociaux
- Démarches de lecture active

Production d'oraux et d'écrits d'appropriation

- Oraux d'appropriation
- Écrits d'appropriation

Étude en contexte du bon usage de la langue orale et de la langue écrite

- Respect des codes de l'écrit
- Respect des codes de l'oral
- Précision et nuance du lexique

Module EG3

Développement d'une identité culturelle ouverte sur le monde

Finalités de l'enseignement

La classe de seconde professionnelle voit l'horizon familial de l'apprenant s'élargir par l'exploration de deux domaines structurant les enseignements : le domaine de la vie sociale, économique et culturelle et celui de la vie professionnelle. L'étude d'une langue vivante permet une découverte de l'altérité et de la diversité culturelle au-delà du cercle d'influence de la langue maternelle.

L'enseignement du module EG3 permet à l'apprenant d'acquérir de nouveaux repères artistiques, culturels, linguistiques et médiatiques, de s'éveiller à l'environnement socio-économique dans lequel il évolue et de découvrir le monde du travail, en l'interrogeant sous des angles différents (culturel, social, économique et médiatique).

Attendus de la formation

Dans cet enseignement, il s'agit d'éveiller les apprenants à leur environnement socio-économique en privilégiant les mises en activité à partir de supports adaptés et d'exemples issus de la vie courante et/ou du champ professionnel. Il s'agit également d'accompagner les apprenants dans leur découverte du monde du travail et de les sensibiliser aux représentations sociales, culturelles et artistiques des métiers.

L'approche du champ médiatique s'inscrit quant à elle, dans une véritable éducation aux médias et à l'actualité, prenant appui d'une part sur l'observation et la caractérisation des relations d'une famille de métiers avec les médias, et d'autre part sur les pratiques des apprenants en tant que contributeurs au flux d'information. *In fine* il s'agit d'interroger le processus de création de contenus d'actualité et leur statut « culturel » de produit de consommation.

Cet enseignement, positionné entre celui du collège et l'entrée dans le cycle terminal professionnel permet la construction de nouveaux repères culturels et linguistiques par une pédagogie de la mise en situation active et la pratique de l'ensemble des activités langagières, tant dans le domaine de la vie sociale et culturelle que dans celui de la vie professionnelle.

L'activité socio-économique

- Production et combinaison productive
- Les revenus des ménages et la répartition des richesses
- La consommation des ménages, l'épargne et l'endettement

Le monde du travail

- Repères socio-économiques du contexte professionnel
- La relation de travail
- Représentations sociales, culturelles et artistiques des métiers

Le champ médiatique

- Relations du champ professionnel aux médias
- Contributeur et consommateur de médias, à la recherche d'une responsabilité critique
- L'information médiatique (news), un produit de consommation culturelle ?

L'ouverture sur le monde à travers la pratique d'une langue vivante étrangère

- Cadre Européen Commun de Référence pour les Langues (CECRL) : niveau de compétence attendu, niveau **A2 + du CECRL** « utilisateur de niveau seuil supérieur au niveau intermédiaire ou de survie ».
- Cinq activités langagières
- Approche actionnelle
- Contextualisation dans les situations de la vie courante

Module EG4

L'expérience du vivre et de l'agir ensemble dans le respect de l'autre

Finalités de l'enseignement

Cet enseignement s'inscrit dans le cadre d'un parcours global de formation en lien avec les enjeux d'intégration citoyenne, l'appropriation du principe de laïcité, mais aussi avec les attentes des milieux professionnels et sociaux. Dans la continuité des objectifs poursuivis dans le cadre du socle commun et en vue de l'acquisition de la capacité à agir collectivement dans des situations sociales et professionnelles visée par le cycle terminal du bac professionnel, la classe de seconde doit permettre aux apprenants de développer des projets mettant en œuvre :

- Des expériences motrices variées
- Des compétences méthodologiques dans la conduite collective de projets
- Des stratégies collaboratives
- L'appropriation d'outils et de démarches numériques permettant une communication universelle, autonome, raisonnée et responsable

Attendus de la formation

L'enseignement de ce module, résolument pluridisciplinaire, mobilise l'horaire d'EMC fléché dans les EIE en vue de travailler sur un projet permettant aux élèves de s'approprier et mettre en œuvre le principe de laïcité, en s'appuyant notamment sur l'hommage à Samuel Paty et la journée de la laïcité du 9 décembre. L'enseignement d'ESC permet d'intervenir en appui sur ce projet notamment sur le plan méthodologique en favorisant des méthodes actives et une approche collaborative de l'action, mais aussi en matière de diffusion médiatique de cette action. Une attention particulière est donc portée aux traces attestant de l'engagement du groupe classe, et de chacun, en vue de la valorisation institutionnelle et publique de l'action. Les TIM sont mobilisées pour permettre la production de supports numériques de création et

de partage adaptés en vue de cette diffusion médiatique. Les notions abordées dans le champ du numérique sont à mettre en lien avec le DIGCOMP et sa déclinaison française le CRCN afin de commencer à préparer au mieux les apprenants à la certification Pix qui intervient en fin de classe de terminale.

Le total cumulé des horaires EMC-ESC-TIM est à regrouper en début d'année scolaire pour conduire l'action à l'occasion de la journée de la laïcité fixée au 9 décembre.

Dans le contexte de ce module à fortes visées citoyennes et collaboratives, les thématiques supports de formation en lien avec la motricité, doivent nécessairement être précisées par l'enseignant EPS (l'équipe si l'établissement compte plus d'un enseignant EPS) au regard de son contexte local d'enseignement et ainsi préparer au mieux ce qui est à enseigner-certifier sur les années de 1ère et terminale.

Pour une Education Physique, sportive, artistique et d'entretien

- Efficacité motrice dans les projets de performance individuel et collectif
- Procédures d'échauffement / préparation
- Investissement dans différents rôles sociaux

Engagement dans un projet citoyen en lien avec les valeurs de la République

- Appropriation et mise en œuvre du principe de laïcité
- Engagement dans un projet collectif
- Diffusion de l'action conduite

Outils informatiques de création et de partage de contenus pour un usage universel, autonome, raisonné et responsable

- Environnement numérique, risques, sécurité, accessibilité
- Création de contenus numériques universels et responsables

Module EP1

Les besoins de la personne

Objectif général du module : repérer les besoins de la personne

Objectif 1 –Présenter l'organisation et les fonctions de l'être humain

Objectif 2 –Identifier les caractéristiques et les besoins des bénéficiaires des services aux personnes

Objectif 3 – Etablir une communication dans le cadre d'une intervention d'aide aux personnes

Présentation du module, conditions d'atteinte des objectifs

L'objectif de ce module est de donner une vision globale de la personne humaine, tant dans ses aspects physiologiques que psychologiques. Ces deux aspects sont en étroite interaction. Cette vision doit permettre pour une personne donnée, quels que soient son âge et son état

de santé, de repérer ses besoins et de justifier les moyens mis en œuvre pour y répondre. Les disciplines concourent à l'acquisition d'un langage précis et de méthodes d'observation, de travail et de communication dans le respect des règles de l'éthique.

Précisions relatifs aux objectifs, attendus de la formation

Objectif 1 :

Présenter l'organisation et les fonctions de l'être humain

Cet objectif apporte aux apprenants des savoirs et des savoir-faire relatifs à l'être humain. Les acquis de cet objectif constituent les bases scientifiques qui leur permettent d'appréhender l'organisation et les fonctions de l'être humain. Les savoirs et les savoir-faire fondamentaux sont introduits au travers de situations professionnelles. Les démarches mises en œuvre sont basées sur une démarche d'investigation. Elles sont ancrées dans le réel. Elles permettent l'acquisition de techniques spécifiques.

1.1-décrire la fonction de nutrition de l'être humain.

1.1.1-décrire l'organisation et les fonctions des appareils cardiovasculaire et respiratoire

1.1.2-décrire l'organisation et les fonctions des appareils digestif et excréteur

1.2-décrire les relations nerveuses entre l'être humain et son environnement.

1.2.1-décrire l'organisation et les fonctions du système nerveux et des organes des sens

1.2.2-décrire des actes involontaires et volontaires

1.3-décrire la fonction de reproduction de l'être humain.

1.3.1-décrire l'organisation et les fonctions de l'appareil reproducteur de la femme et de l'homme

1.3.2-décrire des particularités de la transmission de la vie

Objectif 2

Identifier les caractéristiques et les besoins des bénéficiaires des services aux personnes

Cet objectif vise essentiellement à appréhender les différents publics et à repérer les besoins spécifiques de chacun d'entre eux. L'approche est centrée sur la personne en tant qu'individu. Une approche plus sociologique des populations sera abordée au cours du cycle terminal, afin de donner aux apprenants les outils pour mettre en place des actions répondant aux besoins d'un territoire. L'enseignant pourra mettre en évidence les caractéristiques des différents publics à partir de supports et méthodes variés : vécu de l'apprenant, études de cas à partir de documents écrits ou audiovisuels, interventions de professionnels de divers secteurs (structures d'accueil médicalisées ou non, maintien à domicile, organisation de loisirs, autres structures spécifiques...)

2.1-établir une typologie des publics concernés par les services aux personnes.

2.2-identifier les caractéristiques et les besoins des personnes.

2.2.1-l'adulte et la famille

- 2.2.2-le nourrisson, l'enfant
- 2.2.3-l'adolescent
- 2.2.4-la personne âgée
- 2.2.5-la personne en situation de handicap
- 2.2.6-la personne malade
- 2.2.7-la personne en fin de vie

2.3-repérer, en situation professionnelle, les comportements des publics

Objectif 3

Établir une communication dans le cadre d'une intervention d'aide aux personnes

Cet objectif permet à l'apprenant, mis en situation professionnelle, de communiquer de façon adaptée avec l'utilisateur, avec son entourage et avec l'équipe de professionnels.

3.1-communiquer avec la personne et son entourage.

- 3.1.1-accueillir l'utilisateur, sa famille, son référent.
- 3.1.2-identifier son interlocuteur.
- 3.1.3-s'adapter au public.
- 3.1.4-prendre connaissance de la demande et y répondre.

3.2-communiquer avec l'équipe, les partenaires.

- 3.2.1-lire et interpréter des documents de travail.
- 3.2.2-rendre compte d'une situation professionnelle.
- 3.3-communiquer dans le respect de l'éthique.

EP2

Les structures et les organisations des services aux personnes

Objectif général du module :

Situer les organisations et les services aux personnes dans leur territoire d'insertion

Objectif 1 : Caractériser un territoire rural

Objectif 2 : Caractériser les types de structures et de services aux personnes

Présentation du module, conditions d'atteinte des objectifs

Ce module a pour premier objectif de décrire les caractéristiques d'un territoire rural dans lequel s'exercent les activités de services aux personnes. Le deuxième objectif de ce module est de permettre aux apprenants la découverte des structures et des organisations de services en milieu rural afin de faciliter leur intégration dans le monde professionnel.

L'enseignement pluridisciplinaire d'éducation socioculturelle et d'histoire-géographie complète et élargit l'approche territoriale. Son objectif est : « appréhender les réalités d'un territoire rural ».

Précisions relatives aux objectifs, attendus de la formation

Objectif 1 :

Caractériser un territoire rural

Cet objectif vise à fournir aux apprenants des outils pour repérer les caractéristiques d'un territoire rural. Les acquis de cet objectif permettent à l'apprenant de situer la personne dans l'environnement territorial.

1.1-appréhender les réalités d'un territoire rural

1.1.1- découvrir un territoire par l'approche sensible et esthétique du paysage

1.1.2- repérer les principaux traits de l'organisation spatiale d'un territoire

1.1.3- identifier les acteurs d'un territoire

1.1.4- définir un territoire à partir de points de vue diversifiés

1.2-identifier les caractéristiques écologiques d'un territoire rural

1.2.1- décrire l'organisation du vivant à l'aide de critères d'identification des êtres vivants

1.2.2- décrire les interactions entre les êtres vivants et le territoire dans un contexte de durabilité

1.2.3- décrire des relations entre les êtres vivants du territoire dans un contexte de durabilité

1.2.4- décrire des stratégies d'occupation du territoire par les êtres vivants dans un contexte de durabilité

Objectif 2 :

Caractériser les types de structures et de services aux personnes

Il s'agit dans un premier temps de repérer les organisations présentes sur le territoire. On entend par organisation l'ensemble des structures et services à vocation sociale, médico-sociale, culturelle et touristique... Cette approche institutionnelle peut se conduire en fonction des publics pris en charge. Il s'agit dans un deuxième temps d'aborder l'offre de services aussi bien auprès de publics dits "fragiles", comme ceux de la petite enfance, des personnes en situation de handicap, des malades et des personnes âgées dépendantes, qu'auprès de publics dits "non fragiles" qui souhaitent bénéficier de prestations de confort et de loisirs.

EP3

Le confort des personnes

Objectif général du module :

Réaliser des services visant au bien-être et à la sécurité des personnes

Objectifs du module :

Objectif 1- Participer à la restauration des personnes

Objectif 2- Assurer le confort matériel et la sécurité des personnes

Objectif 3- Maîtriser les règles de prévention pour le confort des personnes

Objectif 4- Participer à l'animation et à l'encadrement d'activités auprès des personnes fragiles*¹.

Présentation du module, conditions d'atteinte des objectifs :

Ce module doit avant tout apporter des repères en terme d'organisation du travail, de respect des règles d'hygiène et de mise en œuvre d'attitudes préventives. Au travers d'activités professionnelles pratiquées et observées en collectivité ou à domicile, dans les domaines de la restauration, du confort de la personne et de la participation à l'animation et à l'encadrement, l'apprenant prend la dimension de la relation professionnelle à l'autre en adoptant un comportement qui respecte aussi les règles éthiques du secteur professionnel.

Il est fortement conseillé de ne pas séparer les enseignements théoriques et pratiques et de s'appuyer sur des situations professionnelles significatives qui permettent de mettre en œuvre les différentes techniques.

L'importance des périodes de formation en milieu professionnel, de leur temps de préparation et de leur suivi est soulignée.

Les temps de pratiques encadrées prévus pour l'enseignement de ce module sont complétés par des visites d'établissements et des interventions en lien avec le module EP2.

Il est recommandé de demander aux apprenants d'étudier très attentivement les fiches techniques et les modes d'emploi des matériels et appareils utilisés pour les différentes techniques professionnelles.

Précisions relatives aux objectifs, attendus de la formation

Objectif 1 : Participer à la restauration des personnes

Les enseignements mis en œuvre dans cet objectif contribuent à la prise en compte de l'importance de l'équilibre alimentaire en tant que principal facteur favorisant la bonne santé des personnes.

1.1- répondre aux besoins alimentaires

1.1.1 repérer les besoins et les apports nutritionnels des différents publics

1.1.2 repérer la nature et le rôle des différents constituants alimentaires

*¹ On entend par « personne fragile », la petite enfance, les personnes âgées dépendantes, les personnes handicapées et les personnes malades.

1.1.3 proposer des menus adaptés

1.2 – préparer des repas

1.2.1 repérer les différents dispositifs de restauration collective, leurs systèmes de production et de distribution

1.2.2 appliquer les règles d'hygiène et de sécurité d'ergonomie au niveau des personnes, des locaux, des équipements, des produits

1.2.3- réaliser des techniques culinaires de base en fonction de la situation professionnelle décrite

1.3 – Distribuer des repas

Objectif 2 : Assurer le confort matériel et la sécurité des personnes (y compris dans les structures d'accueil touristiques en milieu rural)

Cet objectif a pour but de rendre l'apprenant capable de participer au confort matériel des personnes, tant à domicile qu'en collectivité, et de faire preuve d'aptitude au raisonnement et à l'exécution en tenant compte de l'importance de la prévision et de l'organisation et en privilégiant le dialogue avec les usagers.

2.1. – apprécier les facteurs de confort acoustique, thermique, visuel et esthétique

2.1.1- raisonner les éléments du confort acoustique

2.1.2- raisonner les éléments du confort thermique

2.1.3- raisonner les éléments du confort visuel

2.1.4 – apprécier la qualité de l'air et les facteurs de son maintien

2.1.5- repérer les éléments d'esthétique des lieux

2.2 - mettre en œuvre des techniques d'entretien

2.2.1 assurer l'entretien des locaux et des équipements

2.2.2 trier et éliminer les déchets

2.2.3 assurer l'entretien du linge

2.3- prévenir les risques liés à l'utilisation des matériels et des appareillages

2.3.1- identifier les dispositifs de sécurité électriques et les risques d'un mauvais usage

2.3.2- identifier les autres risques liés au lieu de vie

2.3.3- mettre en place la prévention adaptée

Objectif 3 : Maîtriser les règles de prévention pour le confort des personnes

Les situations professionnelles de manutention, d'aide aux déplacements et activités de soins aux personnes nécessitent une attitude professionnelle spécifique afin de ne pas prendre de risques pour la santé de l'aidant ni pour celle de l'aidé.

On doit amener l'apprenant à repérer les risques et à adopter une attitude professionnelle en réalisant les gestes et manutentions adaptées avec les mannequins et les équipements des ateliers des techniques de confort aux personnes (petite enfance et personne non autonome).

3-1- repérer les risques et assurer la sécurité des personnes

3-2 respecter les règles d'ergonomie et d'économie de l'effort au travers de pratiques professionnelles quel que soit le public

Objectif 4 : Participer à l'animation et à l'encadrement d'activités auprès des personnes fragiles

Les apprenants devront être placés face à des situations d'animations concrètes. Les heures en classe entière permettent d'effectuer des apports théoriques et cognitifs (sous-objectif 4.1). Les heures dédoublées permettront aux apprenants de concevoir et de réaliser des animations en situation réelle et dans l'environnement local.

4.1- repérer les différents types d'activités selon les publics

4.1.1- repérer les aptitudes physiques et intellectuelles et la diversité des publics

4.1.2- repérer les activités physiques et de plein air, activités d'expression, activités éducatives et intellectuelles, activités touristiques, activités de loisirs, encadrement des temps familiaux à domicile.

4.2- raisonner la faisabilité d'une activité

4.3- mettre en œuvre des activités d'animation

4.3.1- choisir une activité d'animation en fonction du public visé, des moyens et ressources, de l'objectif et des contraintes

4.3.2- mettre en œuvre et réaliser une activité d'animation : préparation, étapes, calendrier, réalisation, évaluation, bilan global et personnel